



Conseil de l'Union européenne
Secrétariat général

Bruxelles, le 11 février 2021

CM 1612/21

CODEC
EF
ECOFIN
COVID-19
PROCED

COMMUNICATION

PROCÉDURE ÉCRITE

Correspondant: pawel.zamojski@consilium.europa.eu
codecision.adoption@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.42.71

Objet: Projet de DIRECTIVE DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL modifiant la directive 2014/65/UE en ce qui concerne les obligations d'information, la gouvernance des produits et les limites de position, et les directives 2013/36/UE et (UE) 2019/878 en ce qui concerne leur application aux entreprises d'investissement, afin de soutenir la reprise à la suite de la crise liée à la COVID-19 [2020/0152 (COD)]
Lancement d'une procédure écrite:
- Adoption de l'acte législatif

Le Comité des représentants permanents (2^e partie) ayant décidé le 10 février 2021 de recourir à la procédure écrite, veuillez indiquer si vous êtes d'accord pour adopter le projet de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2014/65/UE en ce qui concerne les obligations d'information, la gouvernance des produits et les limites de position, et les directives 2013/36/UE et (UE) 2019/878 en ce qui concerne leur application aux entreprises d'investissement, afin de soutenir la reprise à la suite de la crise liée à la COVID-19, qui figure dans le document PE- CONS 71/20.

Veuillez répondre par "OUI", par "NON" ou par "ABSTENTION".

Les éventuelles déclarations unilatérales doivent être faites en même temps qu'il est répondu à la question.

Les réponses doivent parvenir au secrétariat général du Conseil par courrier électronique à l'adresse codecision.adoption@consilium.europa.eu au plus tard le **lundi 15 février 2021 à 10 heures (heure de Bruxelles)**.
